

LE RÔLE DE LA FEMME AFRICAINE DANS LA CONSTRUCTION D'UN AUTRE MONDE POSSIBLE

« Pas plus que la religion et la guerre ne sont les attributs d'un Dieu viril, la poésie et la paix ne sont les prérogatives d'une déesse douce et lascive. L'homme et la femme partagent tout. Humainement. Guerre et paix, amour et haine, religion et poésie, bonté et méchanceté [...]. Toujours à l'écoute de la vieille sagesse orientale du yin et du yan »¹.

**Germain KAMBALE
MAKWERA, S.J.**

Rédacteur en Chef
adjoint de *Congo-
Afrique*, Professeur
à l'Université de
Lubumbashi.
germainkambale@
gmail.com

Depuis des lustres, la civilisation de la masculinité impose unilatéralement au monde une violence meurtrière, une volonté d'annihilation totale. Entre la Russie et l'Ukraine, Israël et la Palestine, le Soudan et le Soudan du Sud, la RD Congo et le Rwanda, (etc.), des violences sanglantes, visibles et invisibles, semblent triompher et le sort de l'humanité semble scellé dans une sorte de destruction totale.

En Afrique en général et en RD Congo en particulier, tout est globalement dominé par les hommes, leurs intérêts et ambitions privés, l'intérêt national étant placé au placard. La domination masculine y est caractérisée par une culture de la violence sous toutes ses formes, sans qu'aucune lutte contre cette domination ne soit lancée à grande échelle par les institutions juridiques. S'agissant des femmes, des lois de référence existent pour les protéger, notamment l'article 14 de la Constitution :

Les pouvoirs publics veillent à l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard de la femme et assurent la protection et la promotion de ses droits. Ils prennent, dans tous les domaines, notamment dans les domaines civil, politique, économique, social et culturel,

1 ISSAM MAACHAOUX cité par KÄ MANA, « Le leadership féminin dans l'Etat actuel de notre pays. Des incantations rhétoriques au pragmatisme de l'action », in *Congo-Afrique*, n°543, mars 2020, p. 242.

toutes les mesures appropriées pour assurer le total épanouissement et la pleine participation de la femme au développement de la nation. Ils prennent des mesures pour lutter contre toute forme de violences faites à la femme dans la vie publique et dans la vie privée [...]. L'État garantit la mise en œuvre de la parité homme-femme dans lesdites institutions².

En réalité, entre ce que préconise la disposition constitutionnelle précitée et la vie quotidienne, l'écart est considérable. Les violences faites à la femme vont croissant dans notre société, sous le regard indifférent de ceux-là même qui sont supposés faire respecter la loi ; ils ne sont pas suffisamment déterminés à promouvoir et à protéger les droits des femmes ; ils ne les vulgarisent pas, et n'informent ni les femmes ni les hommes à ce sujet. C'est ce que dénoncent, dans ce dossier, Hubert Mupwapwa et Beloty Mukamutshunu Mangay³. Ces deux auteurs s'appuient sur une enquête menée dans la communauté *yansi*, à Kinshasa, pour dénoncer les violences infligées à la veuve après le décès de son conjoint.

Dominées par l'esprit masculin de puissance agressive, nos institutions publiques sont presque toutes entre les mains des hommes qui y développent des attitudes de condescendance, de force, et de domination. À ce sujet, Kā Mana fait remarquer ce qui suit : « [...] il faut être aveugle pour ne pas voir que tout y est globalement dominé par les hommes, leur esprit, leurs intérêts et leurs ambitions. Les valeurs sociales, les structures institutionnelles, les normes de vie et les rêves individuels sont déterminés par une vision du monde où le genre masculin s'est imposé de tout son poids »⁴.

Les femmes, à quelques exceptions près, ne jouent qu'un rôle périphérique : « *Dans nos pays, les hommes continuent de régner en maîtres sur le pouvoir politique, non seulement comme présidents, premiers ministres et parlementaires qui décident des lois, mais aussi dans les plus hautes instances religieuses, jusqu'aux communautés locales, qui ont souvent une influence plus grande sur les comportements et les agissements individuels que de distants dirigeants nationaux* »⁵.

Pour manifester leur refus de la domination masculine, certaines femmes préfèrent frayer leur propre chemin. Apollinaire Simantoto, pour qui « *la volonté de s'émanciper des schèmes et codes édictés par les hommes traduit, au fond, une quête de sens, d'auto-affirmation et d'autonomie qui animent*

2 *Constitution de la RD Congo*, Modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la RD Congo du 18 février 2006, article 14.

3 Hubert MUPWAPWA KEMBI et Beloty MUKAMUTSHUNU MANGAY, « Violences infligées à la veuve après le décès de son conjoint : cas du peuple *yansi* », in *Congo-Afrique*, n°583, mars 2024, pp. 306-325.

4 KĀ MANA, « Le leadership féminin dans l'État actuel de notre pays. Des incantations rhétoriques au pragmatisme de l'action », in *Congo-Afrique*, n°543, mars 2020, p. 238.

5 Denis MUKWEGE, *La force des femmes. Puiser dans la résilience pour réparer le monde*, Paris, Édition électronique Gallimard, réalisée par Nord Compo, le 20 septembre 2021, p.11.

toutes les femmes du monde, éprises de liberté »⁶, examine deux cas de figure dans ce numéro : Mama Olangi et Rose Mupapa, deux Congolaises.

Les résultats de l'étude d'Apollinaire Simantoto sont une preuve qu'on peut se tourner vers un champ autre que la domination masculine caractérisée par une violence macabre qui conduit l'humanité vers une destruction totale, pour éviter le précipice. Déjà, en son temps, Mgr Munzihirwa proposait la sagesse ci-après : « *La société humaine est un oiseau pourvu de deux ailes : l'une masculine, l'autre féminine. Elle ne peut prendre son envol que lorsque les deux ailes sont pareillement développées* »⁷.

C'est peut-être ici qu'il convient de convoquer la notion de « genre », comme refus de la séparation radicale entre la culture masculine et la culture féminine, entre l'homme et la femme. Car, c'est ensemble qu'on peut construire un avenir différent. Le « vivre ensemble » n'est possible que si la différence sexuelle est comprise comme une dynamique d'enrichissement, un outil indispensable à la compréhension du monde social. Pour parvenir à cette compréhension, des efforts sont à fournir de part et d'autre : « exorciser » ou se débarrasser des egos masculins et conscientiser les femmes à témoigner par une vie qui reflète leur identité de femme. Il revient aux femmes elles-mêmes d'investir dans la qualité de leurs études pour être capables de défendre leur dignité par leur façon de se comporter et de se présenter dans la société, de prendre la parole de manière à se faire respecter, de répandre des idées novatrices, et ainsi espérer, demain, l'avènement d'un vivre ensemble pour un autre monde possible, condition sans laquelle on ne peut parler de développement. Je ne saurais mieux dire que de rappeler ces propos d'un classique congolais, Mabika Kalanda :

Si nous-mêmes donnons plusieurs preuves d'une mentalité fort suggestible, nous devons nous en prendre à nous-mêmes et faire des efforts nécessaires pour nous dégager. [L'humanité ne peut échapper aux maux] sans avoir au préalable réussi à triompher de ses faiblesses internes et fondamentales. C'est ici, répétons-le, que réside la première et la plus essentielle phase de notre lutte pour accéder à la liberté et à la dignité : une lutte sur nous-mêmes⁸. ■

6 Apollinaire SIMANTOTO, « Leadership féminin dans les Églises de réveil en RD Congo », in *Congo-Afrique*, n°583, mars 2024, pp. 280-305.

7 MZEE MUNZIHIRWA, « Aux racines du développement, le rôle de la femme », in *Zaire-Afrique*, n° 196, (juin-juillet-août 1985), p. 349.

8 MABIKA KALANDA, *La remise en question. Base de décolonisation mentale*, Mbuji-Mayi, 26 novembre 1965, p. 40.